

ARTÍCULO ORIGINAL
Contribution à l'étude de l'Histoire de la
Societe de Pharmacie de la Mediterranee Latine

Professeur-Docteur Rouzet M.

Ancien Président de la Société

RESUMEN

Esta sociedad agrupa farmaceuticos universitarios y oficiniales de tres paises del Europa occidental : Espana, Francia y Italia.....pero, desde 2002, esta sociedad es abierta para farmaceuticos de cultura latina o que pertenecen a un pays del mediterraneo.

El autor del articulo conta la historia de esta sociedad, nacida en 1953, poco despues del final de la secunda guerra mundial. Reùne, cada dos anos, en uno despues en otro de los tres paises fundadores, un congreso internacional que reùne, despues 60 anos, lo mas selecto del cuerpo formaceutico.

En 1984, el profesor IMBESI (Italia) propone de abrir esta sociedad a otros paises.....esta idea fue mal aceptada al principio, fue objeto de largas discusiones, pero, en 2002, durant el congreso de TOURS (Francia) fue ligeramente modificada y despues aceptada.

El articulo se termino con la lista de los 30 ultimos congresos internacionales.

RÉSUMÉ

Cette société rassemble des pharmaciens universitaires et officinaux de trois pays de l'Europe occidentale : Espagne, France et Italie.mais depuis 2002, cette société est ouverte à des pharmaciens de pays de culture latine ou qui appartiennent au bassin méditerranéen.

L'auteur de l'article raconte l'histoire de cette société, née en 1953, peu après la fin de la seconde guerre mondiale ; elle réunit tous les deux ans, dans l'un puis dans l'autre des trois pays fondateurs, un congrès international qui, régulièrement depuis 60 ans, rassemble l'élite du corps pharmaceutique.

En 1984, le professeur IMBESI (Italie) proposa d'ouvrir cette société à d'autres pays que ces trois pays fondateurs.....cette idée fut mal acceptée au début, fit l'objet de très longues discussions mais, en 2002, lors du congrès de Tours (France)elle fut légèrement modifiée puis acceptée.

L'article se termine avec la liste des 30 derniers congrès internationaux.

NAISSANCE DE LA SOCIETE

La Société de Pharmacie de la Méditerranée a 57 ans cette année..... que de chemin parcouru depuis sa création !mais revenons quelques 60 ans en arrière ; c'était quelques années après la guerre.....les Français et les Italiens s'étaient battu entre eux et les Espagnols avaient bien du mal a oublier la guerre civile..

Mais en 1953 le calme était revenu et chacun essayait d'oublier les mauvaises années dont il restait encore de nombreuses traces ; il fallait toujours un passeport et un visa pour franchir les frontières ; chaque pays avait sa propre monnaie nationale et il y avait un contrôle des changes : tout ceci ne favorisait pas les voyages et l'esprit de la guerre n'étaient pas encore totalement oublié.

C'est dans ce contexte que certains pensent à l'avenir et rêvent d'un monde meilleur. A Palma de Mallorca, aux Baléares, se tenait alors un congrès de Médecins espagnols, dépendant de l'UNION MEDICALE MEDITERRANEENE, toute nouvellement créée. La Pharmacie était représentée à ce congrès par le professeur Ramon SAN MARTIN CASSAMADA, Doyen de la Faculté de Pharmacie de Barcelona. On

lui proposa officiellement de créer, dans le cadre de l'Union Médicale Méditerranéenne, une Société de Pharmacie qui regrouperait les trois pays latins qui bordent la méditerranée occidentale : Espagne, France et Italie. Le Doyen San Martin Cassamada répondit aussitôt à cette proposition : pourquoi ?

En réalité cette idée était déjà née quelques mois avant au cours de conversations entre collègues pharmaciens espagnols ; aussi, de retour de Palma, le Doyen soumit ce projet au Conseil de sa Faculté et demanda l'avis de la section catalane de la *Real Academia de Farmacia* et des *Colegios oficiales de Farmaceuticos* de Barcelona, de Gerona et des Balears. Puis il en parla avec le Doyen CANALS de la Faculté de Pharmacie de Montpellier et avec le professeur MASCHERPA, Directeur de l'*Istituto de Farmacologia* de Pavia en Italie, collègues avec lesquels il était en relations professionnelles.

Les avis ayant tous été favorables, le Doyen SAN MARTIN organisa, a Palma de Mallorca, quelques jours avant la réunion du V congrès de l'Union médicale méditerranéenne, une réunion pour fonder la **SOCIETE DE PHARMACIE DE LA MEDITERRANEE LATINE**. Cette création eut lieu le 2 mai 1953 dans la salle des Actes du très illustre *Colegio oficial de Farmaceuticos* des Baléares.

Quelques jours plus tard, lors du congrès de l'Union Médicale Méditerranéenne le Doyen SAN MARTIN annonçait que la Société de Pharmacie de la Méditerranée Latine avait été créée et qu'elle entraînait avec joie dans l'Union Médicale Méditerranéenne.

Les trois Doyens : SAN MARTIN, CANALS et MASCHERPA avaient beaucoup de courage en décidant de réunir des pharmaciens de pays qui sortaient à peine de la guerre, qui ne connaissaient généralement pas la langue des deux autres pays et, tout ceci, dans une société de Pharmacie au nom bizarre et qui couvrait un concept bien nouveau : une Union Pharmaceutique des pays latins et méditerranéens en même temps.

Mais aujourd'hui, en 2010, cette idée s'est révélée géniale et elle réunit à Granada plus de 250 congressistes dans cette Société à l'Histoire toujours vivante mais souvent mouvementée.

LA VIE DE LA SOCIETE

La vie de la Société s'articule autour de congrès internationaux, organisés tous les deux ans, les années paires, et successivement dans l'un puis l'autre des trois pays fondateurs. Les langues officielles utilisées lors de ces congrès sont celles des pays fondateurs ; l'anglais est la seule langue étrangère qui soit acceptée pour la rédaction des résumés de communications scientifiques ou, exceptionnellement pour ces communications elles-mêmes dans le cas où l'orateur ne connaît ni l'espagnol, ni le

français, ni l'italien

Pour diriger cette Société il y a deux structures :

Le Conseil International de Direction

Le bureau permanent

Le **CONSEIL INTERNATIONAL DE DIRECTION** (C.I.D. en français ou C.D.I. en espagnol ou italien) est formé de 5 puis 7 (actuellement) membres par pays ; il se réunit au moins une fois par an, dirige la marche de la Société, prépare les congrès et les assemblées générales organisées tous les deux ans à l'occasion des congrès.

Le C.I.D est dirigé par le **BUREAU PERMANENT** (Delegation permanente et Ufficio permanente) ; Il comprend trois membres : le Président, le Vice-Président et le Secrétaire général qui sont élu pour 4 ans à la fin d'un congrès international ; il va travailler pendant les deux congrès suivants. En vue d'assurer une continuité dans la politique générale, lors de chaque renouvellement du C.I.D. le Président sortant devient Président honoraire (mais il continue à participer aux réunions du C.I.D.); le Vice-Président devient Président et le Secrétaire général prend la charge de vice-président. Enfin un nouveau Secrétaire général est élu ; il est de même nationalité que le président sortant ; de cette façon le Bureau permanent comprend toujours un membre de chacun des pays fondateurs.

Par ailleurs, dans chacun des trois pays, les sociétaires s'organisent en un groupe national qui est autonome, qui a ses propres règlements de fonctionnement, qui est en accord avec la législation de son pays et qui a sa propre comptabilité financière. Comme la Société internationale n'a pas de trésorerie propre, ce sont les groupes nationaux qui prennent en charge les frais de fonctionnement tels que l'achat et la gravure des médailles Canals, l'organisation des réunions du C.I.D. (seul le repas de midi est pris en charge) et surtout l'organisation des congrès internationaux. Mais ces groupes nationaux restent toujours au sein de la Société internationale.

Celle-ci possède un emblème représenté sur le drapeau bleu qui flotte dans cette salle du congrès et qui a été fabriqué par le professeur Berlan pour le congrès de Montpellier en 1996. Cet emblème est repris sur les documents internationaux de la Société .Il représente un navire romain qui vogue sur *Mare nostrum* ; sur sa voile carrée, gonflé par le vent, figure le symbole de la pharmacie : le caducée, une coupe dont le pied est entouré par un serpent. Le navire est entouré d'une devise en latin : *Romanorum juxta mare pharmacopolum colegium* . Cet emblème fut conçu et dessiné en 1954 par le professeur Roger Dolique de la Faculté de Pharmacie de Montpellier.

Depuis le congrès de Bordeaux en 1966 et à l'occasion de chaque congrès l'Assemblée générale attribue à un sociétaire ayant rendu des services éminents à la Société une médaille qui a reçu le nom de **MEDAILLE CANALS** en hommage au

professeur Etienne Canals de la Faculté de Pharmacie de Montpellier, membre fondateur et premier Président de la Société. L'Histoire de cette médaille Canals sera développée lors d'une prochaine communication scientifique à l'occasion d'un autre congrès

OUVERTURE DE LA SOCIETE A D'AUTRES PAYS QUE L'ESPAGNE, la FRANCE ET L'ITALIE

C'est au cours du congrès de Marseille, en **1984** que l'on évoqua pour la première fois, l'idée d'ouvrir officiellement la Société à d'autres pays que les trois pays fondateurs ; en pratique il y avait déjà eu une participation étrangère mais elle était restée marginale : Cubains et Portugais étaient présents à Barcelone en 1956 et par la suite on peut relever des noms de Grecs, de Suisses, d'Ivoiriens, de Maliens, d'Algériens ou de Tunisiens mais à Marseille on pensait intégrer officiellement ces "étrangers" à notre Société. Le Conseil International de Direction (C.I.D.) fut chargé d'étudier la question et de faire des propositions.

En **1991**, lors de la réunion du C.I.D. à Fuengirola (Espagne) on évoqua la possibilité de créer pour ces étrangers un statut de membre "associé" Le 4 octobre **1992** à Granada, le professeur IMBESI lit un long texte en italien qui précisait les raisons d'ouverture de la Société ; A ses yeux le concept de "méditerranéen" pouvait être supérieur au concept "latin." IMBESI disait : *la culture méditerranéenne est plus forte que la culture latine !* Pour comprendre cette position il ne faut pas oublier que le professeur IMBESI est italien et toute sa culture personnelle est imprégnée de l'Histoire de la Rome antique, du développement de l'Empire romain sur tout le bassin méditerranéen et il y a, peut-être, de la nostalgie dans son esprit, nostalgie mais aussi une très grande générosité vis à vis des peuples qui vivent aujourd'hui sur l'ensemble des rives de notre mer méditerranée.

Bien évidemment après le discours du professeur IMBESI (que tous n'avaient pas complètement traduit et compris) il y eut de nombreuses discussions, parfois assez vives. Pour calmer tout le monde on décida alors de nommer une commission de travail de 3 ou 6 membres pour étudier la question ; en pratique cette commission ne fut jamais créée et les discussions continuèrent.

Lors de la réunion suivante du C.I.D. à Paris, le 3 décembre **1993** le professeur Stanislas qui remplaçait provisoirement le professeur Nétien (Président de la Société) manifesta ses réserves vis à vis des projets du professeur Imbesi. La traduction écrite de ce projet (en français et en italien) devait pouvoir modifier de façon plus motivée les positions des uns et des autres. Le professeur Imbesi fournit..ces traductions.

Les délégations espagnoles et françaises à ce C.I.D. de Paris donnent alors lecture de leurs remarques ; Dans un texte signé des Professeurs Cabo-Torres et Tena et daté d'avril 1993 les Espagnols reconnaissent le caractère généreux du projet qui, en

fait, viserait à faire davantage une ouverture culturelle que géographique ; mais ils pensent aussi aux conséquences possibles Le groupe français et particulièrement le professeur Stanislas a, lui aussi, rédigé une réponse au professeur Imbesi ; Après avoir salué l'ouverture d'esprit de ce dernier, Stanislas pense qu'il ne lui paraît pas judicieux de modifier le nom de la Société (ce que propose le professeur Imbesi) car cela entraînerait l'obligation pratique de créer une Société nouvelle. ; il est donc assez réservé sur le projet Le groupe italien comprend ces réticences mais soutient les propositions du professeur Imbesi.ce qui est normal Devant ces réticences quasi générales, le C.I.D. réunis à Paris propose de reprendre les discussions lors des prochaines réunions.

En **1994**, lors du congrès de Lipari, le professeur Imbesi communique à l'ensemble des congressistes la traduction de son texte. ; il précise que dans l'immédiat il ne suggère que de modifier le nom de la Société qui deviendrait alors : *Société de Pharmacie Méditerranéenne*.Le professeur TENA (Espagne) pense que l'addition d'un seul article nouveau permettrait l'ouverture souhaitée

Le 8 avril **1995**, lors du C.I.D. de Marseille la notion d'ouverture est acceptée par tous. Mais il semble difficile d'accepter l'adhésion de Société de pharmacie étrangère en tant que telles ; par contre les adhésions individuelles de pharmaciens parlant l'une ou l'autre des trois langues sont possibles et souhaitées Il y a là un début d'accord ; Les choses évoluent enfin !

Le problème est à nouveau étudié lors du congrès de Montpellier en **1996**. On constate alors que dans les discussions on utilise le mot "étranger" pour désigner ceux qui appartiennent à d'autres pays que les trois pays fondateurs : l'intégration des Espagnols, Français et Italien est bien totale. Notre Société a, alors, 45 ans, elle a surmonté des difficultés multiples depuis sa création et personne ne souhaite aujourd'hui remettre en question son originalité, son équilibre et sa personnalité.

Lors de ce congrès de Montpellier une table ronde a été entièrement consacrée aux discussions et, en fin de compte, un questionnaire a été distribué aux sociétaires ; on devait répondre par "oui" ou par "non" aux questions posées. Le résultat de cette consultation est repris dans le tableau ci-joint. Le C.I.D. est, comme toujours chargé d'étudier les modalités d'application de ces décisions.

QUESTIONS	REPONSES
-----------	----------

° Souhaitez-vous l'ouverture de la Société à des membres étrangers?.....**OUI**.....non

° Souhaitez-vous que les membres étrangers soient :

des personnes physiques.....**OUI**.....non.

-
- des personnes morales (Société-Faculté).....oui.....**NON**.
- des pays.....oui.....**NON**
- ° Souhaitez-vous que les membres étrangers soient (selon leur choix) rattachés à l'un des trois groupes nationaux (Espagne- France- Italie).....**OUI**....non
- ° Souhaitez-vous que le nombre d'étrangers rattachés à un groupe national soit limité à un certain pourcentage (par exemple 1/3).....**OUI**....non
- ° Souhaitez-vous que les congrès internationaux soient toujours organisés... les années paires et successivement en France, Espagne et Italie..... **OUI**....non
- ° Pensez-vous que chacun des groupes nationaux puisse continuer les années impaires , a organiser des réunions, colloques ou toute autres activités, soit sur son territoire national, soit dans tout autre pays du bassin méditerranéen.....**OUI**...non
- ° Pensez-vous que ces réunions des années impaires puissent être ouvertes à des sociétaires des deux autres groupes nationaux, auquel cas les dates et lieux de ces réunions devront être communiqués aux autres groupes nationaux.....**OUI**...non
- ° Pensez-vous qu'il faut modifier le nom de notre Société :
- Société de Pharmacie de la Méditerranée Latine*.....oui...**NON**.
-

Les désirs de la majorité des sociétaires sont clairement exprimés et la question paraît définitivement tranchée ; il ne reste plus qu'à rédiger de nouveaux statuts permettant l'application de ces décisions. La question semble, cette fois, définitivement réglée.

Les désirs de la majorité des sociétaires sont clairement précisés et la question paraît définitivement tranchée ; il suffit de rédiger de nouveaux statuts permettant l'application de ces décisions.

Mais en **1998** pendant le congrès de Toledo les discussions reprennent.....elles sont longues et difficiles car certains sociétaires refusent de modifier leurs positions malgré le consensus quasi général. Mais il faut en finir !.... Les professeurs DE Pascuale et Rouzet sont chargé de trouver des compromis ; ils se retrouvent souvent en marge des conférences et communications, vont voir les uns et les autres discrètement afin que personne ne perde la face et finalement un accord est

trouvé. Le C.I.D. est alors (comme chaque fois) chargé de rédiger les nouveaux statuts qui seront présentés lors du prochain congrès a Assisi

En **1999** pendant le C.I.D de Roma on met au point les derniers détails ; ce n'est pas toujours facile car certaines rancœurs subsistent ; Mais le professeur Grandolini : le nouveau Secrétaire général élu lors du congrès de Toledo, redouble d'efforts dans l'espoir que le prochain congrès qui aura lieu à Assisi et dont il a la responsabilité soit magistralement marqué par la publication de ces fameux statuts.

En **2000** lors de ce congrès d'Assisi le professeur Grandolini présente donc enfin la maquette de ce document ; mais il subsiste encore des réticences et des problèmes de compatibilité entre les versions rédigées dans les trois langues.

Finalement c'est lors du congrès de Tours en **2002** que ces nouveaux statuts sont enfin présentés sous la forme d'une très belle plaquette trilingue imprimée grâce à la générosité du groupe italien. L'assemblée générale, après avoir consulté ce document vote définitivement son adoption.

C'est la fin d'une très longue histoire ; commencée à Marseille en **1984**, elle se termine à Tours en **2002** après 18 ans de discussions, de prises de position et de blocage de toutes sortes. En fin de compte la Société garde sa structure d'origine reposant sur l'accord des 3 pays de la Méditerranée occidentale mais elle adopte, en tant que membres associés des personnalités étrangères qui sont de **culture latine OU** qui appartiennent à un pays **du bassin méditerranéen**.

Ces personnalités doivent s'associer à l'un des trois groupes nationaux, leur nombre ne doit pas dépasser le 1/3 de l'effectif du groupe ; Mais ces nouveaux membres ont, de droit, les mêmes avantages et devoir que les autres membres de la Société.

Les **nouveaux statuts** ont aujourd'hui près de 10 ans d'âge et l'accueil des "étranger" ne pose plus aucuns problèmes ; certes ils ne sont pas très nombreux mais les choses vont évoluer peu à peu : les Espagnols n'ont pas encore bien intégré les pays d'Amérique latine ou le Portugal. Les Français reçoivent encore timidement les confrères d'Afrique du Nord, d'Afrique centrale ou du Moyen Orient. Quant aux Italiens dont certaines Facultés accueillent de nombreux étudiants venus de Grèce par exemple ; ils n'ont pas encore intégré de nombreux "étrangers".

Souhaitons qu'à l'avenir cette ouverture soit plus large.

LES STATUTS DE LA SOCIETE

Comme cela est normal, quand fut crée la Société en 1953 on rédigea des statuts qui devaient régler la vie de la Société ; la première version fut approuvée en

1954 lors du congrès de Montpellier. Ces statuts furent amendés en 1958 à Rapallo puis en 1960 à Marseille afin de les adapter aux réalités de l'époque .

Ces textes devaient être satisfaisants puisqu'on ne songea à les modifier qu'en 1984 au congrès de Marseille ; on avait alors envisagé d'ouvrir largement la Société. Désireux de repenser ces statuts on chercha des exemplaires des anciens statuts mais c'est avec stupéfaction qu'on se rendit compte qu'il n'en existait plus aucuns exemplaires.

Seuls les Espagnols ont pu récupérer UN exemplaire (imprimé sur du papier de couleur rose

Les Français traduisirent ce document et les Italiens quelques mois plus tard retrouvèrent un texte écrit dans leur langue. C'est à partir de cette base que les travaux sérieux vont commencer. Mais il faut reconnaître que l'absence d archives est l'un des plus gros défauts de notre Société ; lorsque le professeur ROUZET fut élu Secrétaire Général on ne lui transmit que deux feuilles : c'était bien peu !..

Le grand remue-ménage provoqua des recherches et tout ceci se termina en 2002 lors du congrès de Tours. On publia à cette époque les statuts (définitifs ?) de notre Société. Mais à coté de ces statuts, on vient de publier un "REGLEMENT des CONGRES INTERNATIONAUX Ce document sera sans doute fort utile mais **il ne fait pas partie des Statuts officiels** que l'on a eut tant de mal à rédiger en commun

LE NOMBRE DE PARTICIPANTS AUX DIVERS CONGRES INTERNATIONAUX

La fréquentation aux divers congrès est assez variable selon les époques mais généralement elle se situe entre 150 et 250. Quelques congrès font exception ; on voit par exemple que le congrès de Barcelona en 1956, trois ans après la création de la Société aurait réuni 373 personnes dont 268 espagnols. Le congrès de Mallorca en 1974 comptait 450 personnes mais était-il tous pharmaciens ? lors du congrès suivant, à Messina, en 1976 il n'y avait que 195 inscrits (ce qui est dans la moyenne générale.)

Le congrès de Valencia en 1980 avait 337 sociétaires alors que celui qui lui succéda, à Palerme n 'avait que 124 inscrits.

Est-il possible de tirer des conclusions de cette avalanche de nombres ? Les congrès qui ont réuni le plus de monde sont généralement localisés en Espagne ; l'attractivité touristique ne saurait être négligé mais encore faudrait-il faire une bonne promotion ; le congrès de Tours en 2002 n'avait réuni que 150 personnes, quand on pense aux cadres exceptionnels des Chateaux de la Loire et au mal que s'est donné le couple Lacroix on pouvait espérer avoir une meilleure fréquentation...

AVENIR de la SOCIETE

Notre Société a 57 ans ; c'est un age respectable mais quel est son avenir ? Le groupe français est composé en majorité de retraités et rencontre de ce fait de grosses difficultés pour présenter des communications scientifiques et pour organiser des congrès. Les groupes espagnols et italiens sont plus jeunes ; ils présentent de nombreux travaux et les jeunes doctorants sont maintenant de niveau international.

Mais notre Société repose, en fait, sur un très petit nombre de facultés ; on donne l'impression que se sont toujours les mêmes qui se chargent de faire vivre la Société ; Regardez la liste des facultés de Pharmacie aussi bien en France que dans les deux autres pays fondateurs ; vous trouverez le nom de très nombreuses faculté où notre Société n'est pas implantée.

Tout ceci est inquiétant. Notre Société est-elle dirigée par des gens forts respectables mais trop âgés ? Les généraux de Napoléon avaient moins de 35 ans et ils ont réalisé de grandes choses ; tout fut bien sur loin d'être parfait et nos amis espagnols en savent quelque chose mais les grandes batailles furent le fruit de généraux très jeunes. Il faudrait peut-être s'inspirer de cet exemple.

Mais il faut être optimiste : la Société a survécu à bien de difficultés ; elle va trouver des forces nouvelles pour se régénérer ; le congrès de GRANADA prouve que l'avenir doit être envisagé avec confiance.